

la dette est un faux problème

Q

ue de propos catastrophiques tant sur le déficit public que sur la dette ! Cette panique opportune et soudaine est largement surjouée et mise en scène à dessein. Elle sert à justifier les objectifs réels du gouvernement : abaisser le prix du travail tout en élargissant le champ du marché aux assurances privées et remettre à l'ordre du jour le projet de TVA sociale. Dans les deux cas, c'est la certitude de voir les inégalités augmenter, les budgets familiaux des milieux populaires se détériorer et le marasme économique se renforcer.

1 - La dette est un faux problème

Le champ médiatico-politique retient généralement un seul indicateur pour mesurer le poids de la dette publique ; sa valeur calculée en pourcentage du PIB d'une année. Cette mesure est conçue pour faire peur car il n'y a aucun sens à rapporter la dette à la richesse produite en une seule année. Ainsi, la France doit rembourser sa dette en moyenne sur 8 ans. En ramenant la dette à 8 ans de PIB, alors elle représenterait seulement 13,7% du PIB !

En outre, ce calcul ne se concentre que sur le passif des administrations publiques, en effaçant les actifs c.à.d le patrimoine, à la fois immobilier et financier. Le ratio s'établirait alors à un actif net de 33% de PIB !

L'Etat, contrairement à un ménage ou à une entreprise, peut durablement faire "rouler" sa dette et qu'en réalité il ne rembourse que ses intérêts. En 2022, la charge de la dette, c.à.d. les intérêts versés, représentait 1,8 % du PIB.

Le problème de la dette est bien moins son montant que l'identité de ses détenteurs : acteurs nationaux ou étrangers. Les créanciers nationaux sont aussi des contribuables français contribuant ainsi à la richesse nationale, contrairement aux créanciers étrangers.

Les dépenses publiques sont hors de contrôle !

Un déficit public à 5,5 au lieu de 4,9 % pour 2024 comme prévu par le gouvernement ? En réalité, tout le monde savait les prévisions irréalisables. Car le déficit ne s'aggrave pas du fait d'un dérapage des dépenses, mais bien parce que les recettes diminuent.

La baisse des recettes a deux causes principales : l'austérité budgétaire déjà engagée, combinée à la baisse des impôts sur les riches et les grandes entreprises.

L'austérité budgétaire a des conséquences directes sur les ménages : ce sont des fonctionnaires en moins et moins bien payés, des chômeurs moins ou plus du tout indemnisés, des ménages moins aidés... qui consomment moins, paient moins de taxes, et des entreprises dont la production ralentit.

Second facteur décisif : la baisse des impôts sur les riches et les entreprises depuis 2017 qui représente 90 milliards d'euros de recettes fiscales en moins (ISF, " Flat tax ", CICE, crédit d'impôt recherche, niches Copé et fiscales les plus polluantes, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.) A la restauration de ces impôts, il faudrait ajouter une taxation sur les superprofits voire une progression de l'impôt sur les sociétés et le renforcement de la taxe sur les transactions financières.

Les marchés sont inquiets, il faut les rassurer.

Il n'y a pas de tension sur la dette publique. La France emprunte à 2,8% à 10 ans en février 2024. C'est en dessous de l'inflation et à peine plus que l'Allemagne et moins que les USA ! La France est classée dans les 15 pays les plus sûrs du monde. La crise institutionnelle et le climat social sont les seules inquiétudes pour les investisseurs.

La dépendance aux marchés financiers est en revanche une vraie difficulté pour garantir la souveraineté populaire et pour mener une politique de progrès social. **attac** propose ainsi le mener un audit citoyen des dettes publiques pour évaluer les dettes illégitimes qui pourraient être restructurées voire annulées. Autre solution : la Banque centrale européenne pourrait transformer en dette perpétuelle à taux nul les titres qu'elle détient (1/3) et continuer d'en racheter.

2 - Un prétexte pour faire main basse sur la Sécurité sociale

Les différentes branches de la SS sont les principales cibles visées par la fausse panique sur la dette. Le gouvernement cherche à légitimer la poursuite et l'amplification d'une politique menée depuis 2017 à l'image de la dégradation du système de retraite qui porte l'âge légal à 64 ans. Les conditions d'indemnisation des chômeurs ont également été durcies an 2012 puis à nouveau en 2023. L'assurance chômage est à nouveau ciblée au nom de la dette. L'assurance maladie est aussi attaquée par l'augmentation des franchises sur les boîtes de médicaments et le remboursement des affections longue durée et des transports médicaux sont dans le collimateur.

Réformer l'assurance chômage a pour but de favoriser l'emploi

Les études sur le sujet montrent que le retour à l'emploi des chômeurs ne dépend pas du niveau de leur indemnisation, mais du nombre d'emplois disponibles. Ces derniers ne couvrent que 6,4% des chômeurs qui cherchent activement un emploi. L'effet des réformes de 2021 et 2023 est la fin de l'indemnisation pour une part croissante des personnes sans emploi. Résultat, le nombre de personnes sans emploi et sans revenu ou au RSA augmente significativement. Le taux de chômeurs indemnisés est ainsi d'environ 40% contre 70% en 2008. En revanche, ces réformes produiront, en

